Informations de base

2020/2868(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Détail des conditions de calcul du taux de provisionnement effectif du fonds commun de provisionnement Complétant 2016/0282A(COD) **Subject** 8.70 Budget de l'Union 8.70.02 Réglementation financière 8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commissions conjointes compétentes au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDG Budgets		
CONT Contrôle budgétaire		

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
EMPL Emploi et affaires sociales (Commission associée)		
ITRE Industrie, recherche et énergie (Commission associée)		
TRAN Transports et tourisme (Commission associée)		
REGI Développement régional (Commission associée)	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
AGRI Agriculture et développement rural (Commission associée)		

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
12/11/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)07684	
12/11/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
25/11/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/11/2020	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
25/11/2020	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		
20/01/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2020/2868(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0282A(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	CJ13/9/04613

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2020)07684	12/11/2020	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	